

Attestation de Formation

Gestes et Soins d'Urgence - AFGSU 2

Profils des stagiaires :

Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé.

Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers

Pré requis : aucun

Durée :

21h (3 Jours)
D'enseignement
Théoriques et Pratiques

Dates :

[Consulter notre site internet](#)

Tarif Individuel :

480 € [Prise en charge FIFPL]

Lieu :

**9, rue de la Garounère
65000 Tarbes**

Références du formateur : Professionnel exerçant dans des services d'urgence, de réanimation, SMUR ayant suivi un cursus de pédagogie appliqué aux soins d'urgence au sein d'un CESU (Médecin urgentiste, infirmier, infirmier anesthésiste)

Référent pédagogique : Dr PIRES Virginie, Praticien Hospitalier Responsable CESU 77

Compétences professionnelles visées

En lien avec l'arrêté du 30 Décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

- Identifier une situation d'urgence à caractère médical et sa prise en charge, seul ou en équipe, y compris le guidage à distance pour la réaliser les gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée.
- Participer à la réponse d'une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

Méthodes Pédagogiques

- Méthode démonstrative : ateliers pratiques
- Méthode participative : mises en situation (études de cas cliniques, simulations sur mannequin)
- Méthode transmissive : apports théoriques
- Méthode maïeutique : échanges sur la base d'expériences vécues

Moyens techniques :

Matériel médical, mannequins d'entraînement, mannequin simulateur connecté, outils de feed-back pour ateliers du geste... Remise d'un Mémento portant sur les fondamentaux à retenir.

DES OBJECTIFS DE LA SESSION DE FORMATION

EN LIEN AVEC 3 MODULES

*En application de l'Arrêté du 30 Décembre 2014 modifié relatif à
L'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence*

- ❖ Les Urgences Vitales
- ❖ Les Urgences Potentielles
- ❖ Les Urgences Collectives et Situations Sanitaires Exceptionnelles

Dispositif d'évaluation

- Quiz d'évaluation des apprentissages pré formation
- Évaluation formative : assiduité, qualité des gestes (ateliers), compréhension des processus (mises en situation)
- Questionnaire de satisfaction

Sanction de la formation

La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence 2 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation du stagiaire et la vérification de l'acquisition par le formateur des connaissances, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence.

Un certificat de réalisation est remis aux bénéficiaires à l'issue de la formation. La durée de validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 est de quatre ans. La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée de sept heures portant sur une actualisation des connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, les urgences collectives et les situations exceptionnelles en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

Pour tout renseignement complémentaire :

☞ Nous contacter via afgsu@altidum-formation.com

Tél. : 06.72.49.63.07